



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

MERCREDI 11 AVRIL 2018

COMMISSION DE DISCIPLINE ET DES RÈGLEMENTS DÉCISIONS

Charly MALIE (SECTION PALOISE BÉARN PYRNENÉES) : A la suite des exclusions temporaires par les arbitres des rencontres Racing 92 / Section Paloise Béarn Pyrénées du 4 novembre 2017 (J9 TOP 14), Section Paloise Béarn Pyrénées / CA Brive Corrèze Limousin du 18 novembre 2017 (J10 TOP 14), Union Bordeaux-Bègles / Section Paloise Béarn Pyrénées du 7 avril 2018 (J23 TOP 14), M. Charly MALIE est suspendu une semaine pour « *Cumul de trois cartons jaunes* ». Cette suspension prend effet à compter du 11 avril 2018. Compte tenu du calendrier des rencontres disputées par M. Charly MALIE avec la Section Paloise Béarn Pyrénées, la suspension d'une semaine s'étendra jusqu'au 14 avril 2018 inclus.

M. Charly MALIE sera donc requalifié à compter du 15 avril 2018.

Martin CHIAPPESONI (US DAX RUGBY LANDES) : A la suite des exclusions temporaires par les arbitres des rencontres US Dax Rugby Landes / SA XV Charente Rugby du 16 février 2018 (J23 PRO D2), US Dax Rugby Landes / US Carcassonnaise du 9 mars 2018 (J 26 PRO D2), US Montalbanaise / US Dax Rugby Landes du 8 avril 2018 (J29 PRO D2), M. Martin CHIAPPESONI est suspendu une semaine pour « *Cumul de trois cartons jaunes* ». Cette suspension prend effet à compter du 11 avril 2018. Compte tenu du calendrier des rencontres disputées par M. Martin CHIAPPESONI avec l'US Dax Rugby Landes, la suspension d'une semaine s'étendra jusqu'au 15 avril 2018 inclus.

M. Martin CHIAPPESONI sera donc requalifié à compter du 16 avril 2018.